



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Comité de parents

PROCÈS-VERBAL
de la séance régulière
tenue le **13 février 2012** à 19 h 30
au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac



PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE

Sont présents : Mesdames Agathe Drouin, Isabelle Duchesne, Caroline Lacasse, Martine Lemay, Ginette Michaud, Hélène Pelletier, Brigitte Saint-Pierre.

Sont absents : Mesdames Katy Grenier, Katy Lizotte, Marie-Claude Saint-André, messieurs Francis Beaulieu, Pascal Beaulieu, Éric Blanchard, Éric Chouinard, Rémi Gagnon, Yve Ouellet et Alain Théberge.

Secrétaire : Madame Valérie Madgin.

Le tout ne formant pas quorum, aucune décision ne pourra se prendre durant cette séance.

Invité : Monsieur Jacques Charest, directeur des Services de l'enseignement de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs.

La séance est ouverte à 19 h 30. Madame Hélène Pelletier, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres. Elle souligne également la présence de monsieur Jacques Charest et procède à l'ouverture de la séance.

CONFÉRENCE DE MONSIEUR JACQUES CHAREST

Monsieur Charest nous précise que, dû à l'absence de plus de la moitié des membres du comité de parents à cette séance, il est prêt à revenir lors d'une prochaine réunion. Il propose quand même de donner de l'information aux membres présents, ce qui est accepté par ces derniers.

Premièrement, monsieur Charest nous entretient sur le projet de calendrier scolaire de la CSFL pour l'année 2012-2013.

Le comité du calendrier scolaire, formé de messieurs Jacques Charest, directeur des Services de l'enseignement, Guilmont Pelletier, président de la Commission scolaire et de madame Hélène Pelletier, présidente du comité de parents, a déposé 2 propositions de projet.

Le syndicat représentant les enseignants de la CSFL, le comité de parents, les conseils d'établissements et les comités d'écoles de la Commission scolaire ont été et seront consultés. L'adoption officielle du calendrier devra se faire au plus tard le 15 avril 2012.

Le projet 1 du calendrier scolaire 2012-2013 était identique au projet 2 sauf sur un point. Il accordait un congé férié dans le mois de mai et pour ce faire, les élèves et les enseignants devaient entrer une journée plus tôt en août. C'est pour cette raison que, dans le projet 2, le congé férié normalement pris en mai a été placé le 24 août.

La première proposition ayant été rejetée par le syndicat des enseignants, monsieur Charest présente le projet 2 du calendrier scolaire 2012-2013. Ce projet de calendrier respecte les règlements du code de travail et les conventions collectives nationales et locales. Il inclut 200 jours de travail pour les enseignants, 185 jours d'école pour les élèves et 5 journées flottantes pour les tempêtes.

À noter qu'il y a une nouveauté cette année : le symbole en forme de losange représente des journées où les élèves seront en congé et les enseignants en perfectionnement.

Ensuite, monsieur Charest présente un document sur le projet de l'anglais intensif. Ce document, monté par le conseiller pédagogique en anglais et un technicien en informatique, regroupe, en condensé, l'information principale sur ce sujet. Voici les points abordés :

- Qu'est-ce que l'anglais intensif;
- La place de l'anglais intensif dans le cycle;
- L'anglais intensif : Un plus pour votre enfant;
- L'anglais intensif et l'apprentissage des autres matières;
- L'anglais intensif offert à tous;
- L'anglais intensif et le suivi au secondaire;
- L'anglais intensif et les parents;
- L'anglais intensif : Quelques constats;
- Quelques réalités de notre milieu;
- Prévisions du déploiement de l'enseignement intensif de l'anglais.

Ce document sera également présenté les 21 et 22 février prochain aux directions d'écoles de la CSFL.

Par la suite, monsieur Charest nous affirme que, dû au faible rendement en mathématique de nos élèves de la CSFL, comme indiqué par monsieur Bernard D'Amours lors de son récent passage parmi nous, une formation sera donnée à tous nos enseignants.

En effet, selon les statistiques des années passées, environ 30 à 35 % des élèves de nos écoles ont obtenu la note de 65 % et moins en mathématique. Trois jours de formation seront donc dispensés aux enseignants de la maternelle jusqu'en 2^e secondaire. Cette formation permettra d'outiller les professeurs sur la façon d'enseigner cette matière et donnera des trucs pour faire aimer les maths.

Finalement, monsieur Charest mentionne, qu'en collaboration avec les CLSC, les Centres de la petite enfance, le programme COSMOSS, les services de garde et le préscolaire, la Commission scolaire mettra une priorité sur la stimulation et le dépistage précoce. Nous savons tous que c'est un gage de réussite pour tous les enfants s'ils sont prêts et stimulés avant leur entrée dans le milieu scolaire.

Au nom de tous les parents, madame Pelletier tient à remercier monsieur Charest pour sa disponibilité.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Lemay et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-36)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 23 JANVIER 2012

Suivi au procès-verbal

Nomination d'un-e commissaire – circonscription # 1 (Saint-Athanase et partie Pohénégamook, secteur Ouest) :

Mme Sophie Sirois est nommée pour siéger à cette fonction de façon intérimaire jusqu'aux prochaines élections.

Mme Hélène Pelletier précise que, lors de sa nomination, il a été mentionné que madame Sirois détenait des années d'expérience en garderie scolaire dans la région de Montréal.

Projet IMPACT

Madame Agathe Drouin (substitut de monsieur Michel Robichaud) nous indique une précision à inscrire sur le procès-verbal de la séance du 23 janvier 2012.

Il faudrait mentionner la date de l'activité du projet IMPACT dans le secteur des Basques qui aura lieu le 17 mai 2012 à Trois-Pistoles. À noter également que, lors du passage de monsieur Richard Gagnon, il restait encore quelques places disponibles pour assister à ces activités. Le correctif sera fait au procès-verbal et ce dernier, corrigé, sera remis aux membres avant la prochaine séance.

L'adoption est donc reportée.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

CONSULTATIONS DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Calendriers scolaires 2012-2013

Remis à la prochaine séance.

MOT DE LA REPRÉSENTANTE EHDAÀ ET RETOUR SUR LA RENCONTRE DE QUÉBEC

Brigitte Saint-Pierre, représentante EHDAÀ, dresse un résumé de sa dernière rencontre.

Premièrement, il y a eu une présentation sur le plan d'intervention informatisé. Cette formation, non-obligatoire, était également offerte à toutes les commissions scolaires. Il est à noter que notre commission scolaire y a participé. Le guide d'utilisation informatisé de ce plan d'intervention est aussi disponible sur le site du MELS.

Ensuite, il y a eu présentation de la mise en œuvre du projet de l'Anglais intensif. Madame Saint-Pierre précise que l'information donnée par monsieur Charest résume très bien celle reçue lors de cette présentation. En effet, selon des études, les élèves ayant des difficultés d'apprentissage auraient des résultats académiques similaires avec ce programme. Une meilleure estime de soi et une augmentation de la motivation auraient même été observées chez certains élèves en difficultés.

AFFAIRES NOUVELLES

Questionnaire pour nourrir la planification stratégique

Madame Hélène Pelletier consulte les membres présents sur le questionnaire à remplir sur la planification stratégique. Un tour de table est effectué concernant les questions suivantes :

- 1- Comme parents engagés dans les comités scolaires, quel est l'enjeu qui aura le plus d'impact sur vous au cours des 5 prochaines années ?
- 2- En quoi votre comité de parents aurait-il besoin de soutien pour faire face à l'enjeu que vous avez identifié à la question 1 ?

Ce questionnaire sera acheminé à la Fédération des comités de parents du Québec d'ici le 1^{er} mars 2012.

Formation - «Assemblée annuelle du conseil d'établissement»

Comme demandé, une formation sera offerte, au coût de 300 \$, pour donner des moyens afin d'intéresser et d'amener le plus de parents possibles à participer aux assemblées générales annuelles.

Cette formation, d'une durée d'environ 3 heures, sera offerte le 3 mai prochain par monsieur Rénald Beauchesne, formateur à la FCPQ.

Les membres des conseils d'établissements sont invités à cette rencontre qui aura lieu à 19 h à la salle des commissaires.

Rapport du conseil général

Le 11 février dernier, avait lieu à Québec, le conseil général de la FCPQ. Mme Hélène Pelletier était présente et elle dresse un bref portrait de cette rencontre.

Les principaux points discutés ont été :

- Le programme Parlements au primaire :

Ce programme invite les écoles primaires à mettre en place une formule de conseils d'élèves inspirée de l'Assemblée nationale. Déjà 265 écoles primaires et 240 écoles secondaires y ont adhérees. À noter que des dépliants sur ce programme sont disponibles dans toutes les écoles.

- Anglais intensif :

Les membres parents présents au Conseil général ont voté en faveur de l'implantation avec souplesse (voir rapport déposé/envoyé par la poste aux membres du comité absents).

PROCHAINE SÉANCE

Le 12 mars 2012 au lieu habituel des rencontres.

Madame Hélène Pelletier nous annonce que le congrès annuel de la FCPQ aura lieu le 1^{er} et 2 juin prochain. Elle invite les membres à en discuter avec leur conseil d'établissement respectif afin de déterminer qui souhaite être présent à ce congrès.

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21 h 35, **IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Duchesne et résolu :

QUE la séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-2012-37)

Valérie Madgin, secrétaire

Hélène Pelletier, présidente

VM/HP/dr

6 mars 2012